



## AVIS DE PUBLICITE ET DE MISE EN CONCURRENCE

EN VUE DE  
L'ATTRIBUTION D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE  
DU DOMAINE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION D'UN BAR  
RESTAURANT A LA COLLINE DES BAINS

Nom de la personne publique : **Commune de Villard de Lans**

**Place Pierre Chabert 38250 Villard-de-Lans**

Adresse du profil acheteur pour mise à disposition des documents, renseignements complémentaires et remise des offres : <https://www.marches-securises.fr>

**Objet :** la Commune de Villard de Lans lance une consultation afin d'attribuer une autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour l'exploitation d'un bar restaurant situé dans le bâtiment de la Colline des Bains, 117 avenue des Bains à Villard-de-Lans.

**Mise à disposition :** La Commune de Villard-de-Lans met à disposition de l'occupant l'espace restaurant situé au 1er niveau de la maison de la Colline avec une salle de bar-restaurant avec cheminée centrale, un bar à goûter et une terrasse extérieure ; une cuisine, une cave et des toilettes, afin de lui permettre l'exploitation des activités suivantes : activités de buvette et/ou restauration et d'animation liées à celles-ci.

**Cadre juridique :** Ordonnance n°2017-562 du 19/04/17 relative à la propriété des personnes publiques. L'autorisation d'occupation du domaine public se formalisera par une convention d'occupation temporaire du domaine public, conclue à titre précaire et révocable.

**Visite préalable des lieux :** une visite est organisée le 15 octobre 2024 à 14h– rdv à prendre via la plateforme : <https://www.marches-securises.fr>

**Durée :** 5 ans à compter du 15 novembre 2024

**Présentation des offres – documents à fournir par le candidat :** Voir règlement de consultation

**Date limite de remise des offres :** 31 octobre 2024 à 12h00

Les offres doivent être envoyées : par voie électronique via : <https://www.marches-securises.fr>

**Critères d'attribution :** Voir règlement de consultation

**Date d'envoi de la publication :** 25 septembre 2024